

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets

## DOSSIER ADMINISTRATIF

### Relevé d'Identité Bancaire

BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
<b>SARL INGENIERIE BOIS</b>				
<b>1 RUE DU MARAIS 67800 BISCHHEIM</b>				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) <b>FR76 1470 7500 2267 2164 3945 536</b>		BIC (Bank Identification Code) <b>CCBPFRRPMTZ</b>		
Code Banque <b>14707</b>	Code Guichet <b>50022</b>	N° du compte <b>67216439455</b>	Clé RIB <b>36</b>	Domiciliation/Paying Bank <b>SAVERNE</b>

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets

## Attestation DECENNALE (1<sup>er</sup> semestre 2019)



### ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances  
**Siège social** : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM  
**Adresse postale** : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX  
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler  
dans toute correspondance :  
N° assuré : 1073316  
N° contrat : 2 666335  
N° SIREN : 453307498

SARL INGENIERIE BOIS  
1 R DU MARAIS  
67800 BISCHHEIM

Pour tout renseignement, contacter :  
ROEDERER  
2 RUE BARTISCH  
BP 50076  
67024 STRASBOURG CEDEX 1  
Tél : 03 88 76 73 00  
Fax : 03 88 35 60 51  
Courriel : roederer@roederer.fr

### ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance Professions libérales du BTP

Période de validité : du 01/01/2019 au 30/06/2019

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle Professions libérales du BTP numéro 2 666335.

#### 1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- DV05 : Audit technique/Diagnostic technique/Etudes de Faisabilité
- 08B1 : Etudes techn. béton armé/précontraint-charpente bois/métal (loi MOP)
- 09B1 : Etudes tech.béton armé/précontraint-charpente bois/métal(marché privé)

#### 2 – GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux missions professionnelles suivantes : selon liste au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction T.T.C. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 30 000 000 €.  
Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 € par sinistre ;
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
  - travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets



## ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg  
 Société régie par le Code des assurances  
**Siège social** : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM  
**Adresse postale** : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX  
 Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – [www.camacte.com](http://www.camacte.com)

2/4

- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P<sup>(1)(3)</sup>, ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P<sup>(2)(3)</sup>,
- travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
  - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P<sup>(3)</sup>,
  - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) de catégorie A avec avis favorable,
  - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P

(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE : [www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr](http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr)

(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

### 2.1 ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p><b>En habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p><b>Hors habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p><b>En présence d'un CCRD :</b> Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets



## ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances  
**Siège social** : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE - 67300 SCHILTIGHEIM  
**Adresse postale** : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX  
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – [www.camacte.com](http://www.camacte.com)

3/4

### 2.2 GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant de la garantie décennale est fixé à 3 000 000 € par sinistre avec abrogation de la règle proportionnelle liée à l'importance du chantier et constitue l'engagement maximum pour l'assureur du présent contrat.

### 3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:

- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux opérations de construction non soumises à l'obligation d'assurance dont le coût total de construction T.T.C. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 6 000 000 €. Au-delà de ce montant, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire auprès de l'assureur un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, il sera appliqué la règle proportionnelle prévue à l'article L121-5 du code des assurances ;
- aux missions professionnelles, travaux, produits et procédés de construction suivants : selon liste au paragraphe 2 ci-avant.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur. Tous travaux, ouvrages ou opérations ne correspondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet sur demande spéciale de l'assuré d'une garantie spécifique, soit par contrat soit par avenant.

### 4 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

### 5 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale traités au paragraphe 2 ci-avant.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:

- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

# INGÉNIERIE BOIS

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets



## ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances  
**Siège social** : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE - 67300 SCHILTIGHEIM  
**Adresse postale** : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX  
Tél. 03 88 37 69 00 - Fax 03 88 37 69 99 - [www.camacte.com](http://www.camacte.com)

4/4

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,  
Le 11/12/2018

Le Président du directoire

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets

## Attestations FISCALE et SOCIALES (2018/19)



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

### ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 6182184

La société désignée ci-dessous :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE :**  
SARL INGENIERIE BOIS

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :**  
1 RUE DU MARAIS  
67800 BISCHHEIM

**N° SIREN :** 453307498

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>

**Date de délivrance : le 15/01/2019**

Service gestionnaire :  
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SCHILTIGHEIM  
EQUIPE IFU  
14 RUE DES PETITS CHAMPS  
67302 SCHILTIGHEIM CEDEX  
SUR RDV UNIQUEMENT 8H30-12H ET 13H30-16H SAUF MER AM ET VE AM  
Tél. : 03 88 19 16 27  
SIE.SCHILTIGHEIM@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets



## ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

### CODE DE SÉCURITÉ

XJYRPOCQDBDD1BA

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

SARL INGENIERIE BOIS  
1 RUE DU MARAIS  
67800 BISCHEIM

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 5 salariés,
- pour une masse salariale de 30418 euros,
- au titre du mois de novembre 2018,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
1 RUE DU MARAIS	67800 BISCHEIM	45330749800023

### ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS\* à la date du 30/11/2018.

Fait à : STRASBOURG  
le : 15/01/2019

Le Directeur  
ou son délégué

François COULLET

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

# INGÉNIEURIE BOIS

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets



**AG2R LA MONDIALE**

**Contact**

AG2R LA MONDIALE  
Retraite Entreprises  
TSA 20344  
28944 Chartres cedex

Téléphone : 0 974 501 502 (coût d'un appel local)  
Email :  
entreprise.retraitecomplementaire@ag2rlamondiale.fr

**Références à rappeler**

SIREN : 453307498  
Référence client : 00004583919 001 00001  
Raison Sociale : INGENIERIE BOIS

INGENIERIE BOIS  
1 RUE DU MARAIS  
67800 BISCHHEIM

Le 7 février 2019

RETRAITE COMPLEMENTAIRE  
**agirc - arrco**

## ATTESTATION

Nous certifions que notre client INGENIERIE BOIS, adhérent auprès de AG2R Agirc-Arrco, au titre du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco,

a réglé la totalité des cotisations et contributions dues d'un montant total de 23810,38 euros, pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

La présente attestation s'entend sous réserve de l'ajustement du compte de l'exercice en cours effectué en fonction des déclarations nominatives des salaires. Elle est faite au titre de la référence client 00004583919 001 00001 23 et non au titre du SIREN de l'entreprise.

Elle ne peut faire obstacle aux redressements ou rappels que l'institution AG2R Agirc-Arrco pourrait être conduite à effectuer en cas de contrôle révélant une déclaration insuffisante ou incorrecte.

Paris, le 07 février 2019

**Le directeur de la retraite**

- \* Conception et dimensionnement
- \* Etudes technico-économiques
- \* Direction et suivi de projets

## Extrait Kbis

Greffes du Tribunal d'Instance de Strasbourg  
REGISTRE DU COMMERCE  
45 RUE DU FOSSE DES TREIZE  
CS 60444  
67008 STRASBOURG CEDEX

Code de vérification : 2nI40eCDIc  
<https://www.infogreffe.fr/controle>



N° de gestion 2010B00866

### *Extrait Kbis*

### EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 13 janvier 2019

#### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	453 307 498 R.C.S. Strasbourg
<i>Date d'immatriculation</i>	14/04/2010
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Saverne
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>INGENIERIE BOIS</b>
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	12 500,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	1 rue du Marais 67800 Bischheim
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 11/05/2103
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

#### GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

##### **Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	STEUERWALD Hans, Thomas
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 14/07/1955 à SPEYER (ALLEMAGNE)
<i>Nationalité</i>	ALLEMANDE
<i>Domicile personnel</i>	D 63897 67 WENSCHDORF MILTENBERG (ALLEMAGNE)

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	1 rue du Marais 67800 Bischheim
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Prestations d'ingénierie dans le domaine de la construction, bureau d'études et prestations d'économistes
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/01/2010
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Transfert d'établissement (origine hors ressort)
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

#### OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- *Mention* SOCIÉTÉ PRÉCÉDEMMENT INSCRITE AU RCS DE SAVERNE 4 B 187

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT